

## Séance du 28 mars 2011

Membres en exercice : .....11  
Membres présents : ..... 10  
Absents excusés : ..... 1

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2011 a été transmis aux conseillers municipaux le 21 mars 2011, publié et affiché aux portes de la Mairie.

Sous la Présidence de Monsieur Jacques HELFTER, Maire

Présents Mmes et MM. les conseillers Municipaux :

M.HELFTER Jacques	Mme GAUTSCH Bénédicte
M. CHRIST Jean Georges	M. ADAM Denis
M. KRETZ Claude	M. HERMANN Gilles
Mme SPITZ Christiane	Mme FRANTZ Yvette
M. HAUG Jean-Jacques	
M. GRAYER Christian	

Excepté absent et excusé : Patrick KRETZ

Monsieur le Maire Jacques HELFTER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal, il demande également le rajout d'un point à l'ordre du jour :

- Devis pour les plantations
- Devis pour mise en place de bac à fleurs et cendrier en béton

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

### 1. Approbation du Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 janvier 2011.

Le conseil adopte à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 31 janvier 2011.

### 2. Approbation du Compte administratif 2010

**Vu les documents et justifications présentés**  
**Après avoir entendu le maire dans ses explications**  
**Sous la présidence du premier adjoint**  
**Le conseil Municipal après en avoir délibéré**  
Monsieur le Maire s'étant retiré de la séance ;

**CONSTATE** la concordance avec les indications du compte de gestion relative aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice, au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser

**ADOpte LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2010**, arrêté aux chiffres suivants :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Total Dépenses : 142 583.01 €  
Total Recettes : 267 659.74 €  
Excédent : 125 794.33€

### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Total Dépenses : 73 275.59 €  
Total Recettes : 181 815.60 €  
Excédent : 108 540.01 €

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

### **3. Approbation du Compte de gestion 2010**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APRES** avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 ;

**APRES** s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

**CONSIDERANT QUE** la vérification des comptes et pièces justificatives n'a donné lieu à aucune observation ;

**APRES en avoir délibéré**

**DECIDE**

**DE DECLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle, ni observation, ni réserve de sa part.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

### **4. Affectation des résultats de l'exercice 2011**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APRES** avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010 du budget

**STATUANT SUR** l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 ;

**CONSTATANT QUE** le compte administratif présente un excédent de fonctionnement cumulé de :

**141 751,89 €**

**DECIDE D'AFFECTER** le résultat comme suit :

**Solde disponible**

**141 751,89 €**

Affecté comme suit :

À l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

### **5. Travaux à la MTL : remplacement du rideau de scène (anti-feu)**

Il est proposé de remplacer le rideau de scène de la salle des fêtes garantissant les nouvelles normes réglementaires pour les établissements recevant du public.

Un devis a été fourni par la société Ewal Store pour un montant de 1930 € HT pose comprise.

Le point est donc ajourné dans l'attente d'une offre complémentaire.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

## **6. Travaux d'entretien à l'Ecole Primaire : traitement contre l'humidité**

Concernant les travaux de l'école, point déjà passé au conseil du 31 janvier 2011, une consultation directe de plusieurs entreprises pour les travaux de réfection de la toiture et de la façade a été faite.

- *réfection de la toiture*

Une seule entreprise ayant répondu et au vu de l'urgence des travaux il est proposé de retenir l'offre de la société Kempf d'Hilsenheim pour un montant de 7 832,00 € HT

**Les crédits nécessaires seront inscrits au B. P. 2011.**

- *ravalement de la façade*

Deux entreprises ont proposé leur service dont à ce jour une seule offre a été déposée ; il est proposé de reporter la décision.

- *Traitement de l'humidité dans les murs de l'école.*

Une consultation supplémentaire pour ces travaux demandée.

Afin de respecter le calendrier d'occupation de l'école et au vu de l'urgence de certains travaux une demande de subvention sera faite au Conseil General sur la bases des devis remis.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

## **7. Préparation du budget primitif 2011**

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif pour l'exercice 2011 il est proposé d'inscrire les projets suivants en investissements :

- o PLU 25 000 € HT
- o Presbytère : remplacement des fenêtres 40 000 € HT
- o travaux école peinture façade 20 000 € ht
- o Travaux école Toiture 8 000 € HT
- o Rue des Fleurs et rue des Champs 100 000 € HT
- o Columbarium 25 000 € HT
- o Equipement basket (panneaux) 7000 €
- o Hall sportif eau chaude 10 000 € HT

## **8. Devis pour les plantations**

L'offre de la société SPIEGEL pour un montant de 936.58 € HT concernant l'acquisition de nouvelles plantations et la fourniture d'écorce étuvée est approuvée.  
Autorise le maire à passer commande pour ces fournitures.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**9. Mise en place de cendriers et de bacs à fleurs**

La mise en place de cendrier devant la salle multisports et la MTL seraient nécessaire. Le coût de revient est d'environ 193.50 € HT pièce.

De nouveaux bac à fleurs sont nécessaire entre autre pour remplacer celui accidenté rue Principale. Le coût de revient pour les bacs à fleurs est de : 271.52 € HT

Autorise le maire à passer commande pour ces équipements et de retenir l'offre de la société Bleger de Hilsenheim.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**10. Divers et informations**

- La commune participe à l'opération OCHTERPUTZ initiée par le Smictom, elle aura lieu à Witternheim, le samedi 9 avril 2011 à partir de 9h00, le lieu du rendez vous est fixé à la Mairie.
- Le projet de voirie Rue des Fleurs et Rue des Champs est démarré, la maitrise d'œuvre est confiée au bureau d'étude Cabinet Schaller - Roth - Simler.
- La micro crèche accueille actuellement 11 enfants donc 2/3 de Witternheim, la structure fonctionne de façon optimale.
- Un poste de remplacement est prévu pour remplacer la secrétaire pour une durée allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 28 février 2012. Une déclaration de vacance va être publiée sur le site du centre de gestion
- Un logement communal va être vacant au 36, rue Principale au rez de chaussé à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011.

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 21h30.

Suivent les signatures au registre des membres présents du Conseil Municipal.

<b>HELFTER Jacques</b>	<b>CHRIST Jean-Georges</b>	<b>SPITZ Christiane</b>
<b>ADAM Denis</b>	<b>FRANTZ Yvette</b>	<b>GRAYER Christian</b>
<b>HAUG Jean-Jacques</b>	<b>KRETZ Patrick ABSENT EXCUSE</b>	<b>KRETZ Claude</b>
<b>GAUTSCH Bénédicte</b>	<b>HERMANN Gilles</b>	